

# ACTION URGENTE

## MEXIQUE. DES MANIFESTANTS MENACÉS DE VIOLENCES

**Le 24 octobre dernier, un camp de protestation situé à l'extérieur de la mine d'argent de La Platosa, à La Sierrita (nord-ouest du Mexique), a été détruit et incendié. Ce camp avait été installé par les propriétaires du terrain et des mineurs en grève.**

Tôt dans la matinée du 24 octobre 2012, environ 180 personnes ont détruit puis incendié le camp de protestation situé à l'extérieur de la mine de La Platosa, à La Sierrita, dans l'État de Durango. Selon certaines sources, les auteurs de ces agissements sont arrivés à bord de six bus, dont un appartenant à La Platosa, l'entreprise exploitant la mine. Ils étaient munis de bâtons et de pierres. Les propriétaires des terres collectives sur lesquelles la mine est située et des membres de la Section 309 du Syndicat national des mineurs ont réussi à s'enfuir sains et saufs.

D'après les informations dont nous disposons, les agresseurs appartenaient au Syndicat de mineurs de la métallurgie et de la sidérurgie Don Napoleon Gomez Sada. Lorsqu'ils sont arrivés sur place, ils n'ont pas permis aux propriétaires du terrain de parler. Ils ont déclaré : « Nous venons avec l'ordre de vous expulser, à coups de bâtons ou en vous tuant, comme à Coahuila. » Une patrouille de la police municipale présente dans le camp à ce moment-là n'a rien fait pour les empêcher de passer à l'action. Plusieurs soldats et policiers fédéraux sont également arrivés sur place plus tard dans la matinée, mais ils n'ont rien fait.

Le camp de protestation avait été installé pour limiter l'accès à la mine. Les paysans possédant les terres collectives sur lesquelles la mine est située et les mineurs participant au mouvement de protestation affirment que les exploitants sont revenus sur les engagements qu'ils ont pris auprès des ouvriers et de la population locale. Jusqu'ici, les gouvernements fédéral et étatique ne sont pas intervenus pour garantir la résolution du conflit et le respect des droits humains. Le 23 octobre dernier, des policiers municipaux ont informé les manifestants qu'ils seraient expulsés deux jours plus tard, mais ils n'ont fourni aucun élément prouvant qu'ils agissaient sur ordre d'un tribunal.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités fédérales et étatiques à garantir la sécurité des manifestants à La Sierrita face aux menaces et violences dont ils sont victimes ;
- exhortez-les à diligenter une enquête minutieuse sur les événements du 24 octobre, au cours desquels des membres d'un syndicat officiel ont eu recours à la force pour détruire un camp de protestation sous les yeux de représentants des autorités, et demandez que les responsables présumés soient amenés à rendre des comptes ;
- priez-les de veiller à ce que le droit de manifester pacifiquement et le droit d'association des manifestants soient respectés, et de garantir que les mesures prises pour résoudre ce conflit respectent les droits de la population et des mineurs en grève.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 DÉCEMBRE 2012 À :**

Gouverneur de l'État de Durango

Jorge Herrera Caldera

5 de Febrero #800 Pte, Col. Centro

Durango, Durango, CP 34000, Mexique

**Fax : +52 618 827 0847 (merci de vous montrer persévérant-e)**

**Courriel : [transparencia@durango.gob.mx](mailto:transparencia@durango.gob.mx)**

**Formule d'appel : *Estimado Sr. Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,***

***Ministre de l'Intérieur***

Alejandro Poiré Romero

Secretaría de Gobernación

Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez

Delegación Cuauhtémoc

México D.F., C.P.06600, Mexique

**Fax : +52 55 5093 3414**

**Courriel : [secretario@segob.gob.mx](mailto:secretario@segob.gob.mx)**

**Formule d'appel : *Estimado Sr Secretario,***

***/ Monsieur le Ministre,***

**Copies à :**

Projet sur les droits économiques, sociaux et culturels (ONG locale)

**Courriel : [prodesc@prodesc.org.mx](mailto:prodesc@prodesc.org.mx)**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 262/12. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR41/064/2012/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## MEXIQUE. DES MANIFESTANTS MENACÉS DE VIOLENCES

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les manifestants présents dans le camp, comprenant un grand nombre de femmes et d'enfants, pensent que les exploitants de la mine d'argent de La Platosa bafouent des accords conclus à la fois avec les paysans qui possèdent les terres collectives sur lesquelles la mine est située et avec les mineurs, qui essayent de fonder un syndicat indépendant pour cette mine. Le 29 août dernier, des manifestants ayant bloqué la route ont été menacés de violences par une centaine de soldats et de policiers. Par conséquent, ils ont levé le barrage routier mais ils n'ont pas démonté le camp. Des soldats mexicains sont arrivés le 7 septembre au camp de protestation et ont menacé d'expulser les personnes sur place. Jusqu'ici, les tentatives de négociation d'un accord ont échoué.

Le Projet sur les droits économiques, sociaux et culturels (ProDESC), une ONG de défense des droits humains soutenant la population et les mineurs participant au mouvement de protestation, a plusieurs fois fait l'objet de campagnes de dénigrement attaquant son travail avec ces personnes.

Personnes concernées : Propriétaires de terres collectives et mineurs en grève à La Sierrita

Genre : hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 262/12, AMR 41/071/2012, 26 octobre 2012

